

## FICHE DE POSTE

POSTE : MEDIATEUR SANTE-PAIR

DATE : JUIN 2026

UNITE DE SOINS : DISPOSITIF INTERSECTORIEL DE READAPTATION CHOISIE DU TARN

SERVICE / PÔLE : PÔLE INTERSECTORIEL DE REHABILITATION PSYCHO-SOCIALE

### MISSION PROFESSIONNELLE

Le Médiateur de Santé-Pair (MSP) participe à l'accompagnement, au soutien et à l'orientation des personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire en s'appuyant sur son parcours personnel de rétablissement de troubles psychiques et son expérience des services de santé mentale.

### CADRE ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Code de la santé publique : Article D.1110-5 du Code de la santé publique
- Mesures des assises de la santé mentale 2021
- Instruction interministérielle du 29 avril 2022
- Politiques publiques en santé mentale (rétablissement, inclusion)
- Recommandations de la HAS sur le rétablissement et la participation des usagers
- Ma Santé 2022.
- Loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé
- Loi n° 2013-869 du 27 septembre 2013 modifiant certaines dispositions issues de la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.
- Décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à la communication du dossier patient.
- Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
- Convention collective 51 renouvelée.

### DIMENSION DU SERVICE ET CADRE HORAIRE

- Le Médiateur de Santé-Pair intervient dans le cadre du **Dispositif Intersectoriel de Réadaptation Choisie du Tarn-Nord (D.I.RE.C.T) situé 20 allées du Lude, 81 000 ALBI**. L'objectif est d'accompagner les personnes ayant un trouble psychiatrique sévère et/ou chronique associé à un handicap psychique dans leur démarche de rétablissement et d'inclusion sociale. Cet accompagnement tient compte de la nature et de la complexité de leurs difficultés et de leurs besoins, tout en s'appuyant sur leurs capacités préservées et en respectant leurs choix. Ce dispositif n'a pas vocation à intervenir dans l'urgence.
- **Équipe pluridisciplinaire** : un psychiatre, un neuropsychologue, un cadre de proximité, deux IDE, un éducateur spécialisé et un médiateur de santé-pair.
- Formations d'équipe et analyse de pratiques professionnelles

### Horaires de travail :

Horaires de jour, en semaine, sur la base de 35H par semaine, RTT à la semaine ou la quinzaine.

### Coefficient :

378 + 3 points diplôme soit un salaire mensuel de 2331 € brut.

### Conditions d'exercice :

L'établissement met à disposition un self pour le personnel et une mutuelle d'entreprise. Le CSE propose de nombreux avantages.

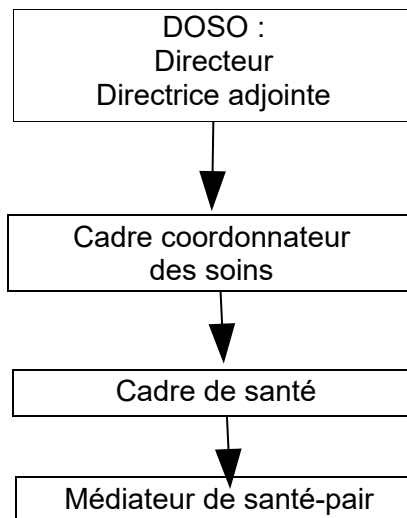
### Intégration du poste :

Une **intégration progressive** est prévue à l'embauche et comprend une **phase d'acquisition des savoirs, savoirs-être et savoirs-faire spécifiques et nécessaires au poste.**

La personne recrutée suivra en parallèle la formation de **licence professionnelle Intervention sociale, accompagnement de publics spécifiques, Médiateur de Santé-Pair**, co-portée par l'Université de Bordeaux et par le CCOMS (Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale), dont la prochaine promotion débutera en **septembre 2026. Tous les frais afférents à la formation seront pris en charge par l'employeur** (hébergement, déplacements, etc.).

La présente fiche de poste sera donc évolutive au cours de l'année et à mesure que le candidat se forme à l'université et s'intègre dans l'équipe pluri-professionnelle.

### PLACE DU POSTE DANS LE SERVICE / ORGANIGRAMME



### TÂCHES GÉNÉRALES

#### - L'accompagnement des usagers

- Établir une relation de confiance fondée sur le partage d'expérience
- Soutenir les personnes dans leur processus de rétablissement
- Aider à identifier les ressources personnelles et environnementales
- Encourager l'autonomie et le pouvoir d'agir
- Participer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés
- Participer à la définition et à l'écriture d'un plan de bien-être, d'un plan de prévention et d'intervention en cas de crise et de directives anticipées en psychiatrie

#### **- La médiation et lien social**

- Faciliter la communication entre usagers et professionnels
- Contribuer à la compréhension mutuelle des situations
- Mettre à contribution ses expériences de vie pour accompagner le changement de regard de ses collègues, des partenaires et des proches sur les problématiques spécifiques des personnes accompagnées
- Favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun (logement, emploi, loisirs, etc.)

#### **- L'animation et les interventions collectives**

- Co-animer des groupes thérapeutiques ou de soutien (ex : groupes de parole, ateliers de rétablissement)
- Proposer des actions de lutte contre la stigmatisation
- Participer à des activités de réhabilitation psychosociale (psychoéducation, entraînement aux habiletés sociales, stimulation cognitive, etc.)

#### **- Le travail en équipe pluridisciplinaire**

- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles
- Apporter un regard complémentaire basé sur le savoir expérientiel
- Collaborer avec les autres professionnels (psychiatres, psychologues, infirmiers, éducateurs, aide-soignants etc.)
- Sensibiliser, s'il l'estime nécessaire, ses collègues sur l'analyse d'événements vécus par les personnes accompagnées mais non perceptibles par tous

#### **- La promotion du rétablissement**

- Diffuser la culture du rétablissement au sein du service
- Participer à des actions de sensibilisation et de formation

### **TÂCHES SPECIFIQUES DANS LE SERVICE**

- Informer les personnes sur les services sanitaires, sociaux et associatifs disponibles
- Favoriser les actions de dé-stigmatisation
- Mettre en place des activités et accompagnements favorisant l'insertion sociale
- Favoriser les activités de loisirs et l'autonomie dans les déplacements
- Soutenir la personne afin qu'elle puisse maintenir et développer un réseau social
- Aider les personnes à déterminer et atteindre leurs objectifs en fonction de leur projet de vie et de soin
- Encourager les choix professionnels éventuels de la personne en lien avec les partenaires sociaux et médico-sociaux de l'emploi
- Contribuer au maintien et au développement du réseau social de la personne
- Faciliter la communication et les échanges, en utilisant les méthodes d'intervention de groupe et l'animation d'ateliers.

## RÉFÉRENTIEL COMPÉTENCES / ANNEXE À LA FICHE DE POSTE

### COMPÉTENCES ATTENDUES POUR LE POSTE

#### Licence de médiateur santé pair

Le candidat devra être titulaire d'un **Bac +2**, ou bien à défaut d'un **Bac validé**, et justifier d'expériences professionnelles et / ou associatives afin de compléter un dossier de validation des acquis professionnels qui sera proposé par l'université.

Le candidat doit être en possession de son permis B pour permettre la mobilité en autonomie lors des visites à domicile.

Le candidat doit avoir été **concerné par le vécu d'un trouble psychique et par un parcours de rétablissement en santé mentale.**

#### - **Savoirs** :

- Connaissance du champ de la santé mentale et de la réhabilitation psychosociale
- Connaissance des dispositifs sanitaires, médico-sociaux et sociaux
- Notions en éducation thérapeutique et en rétablissement

#### - **Savoir-faire** :

- Capacité d'écoute active et d'empathie
- Capacité à mobiliser son expérience personnelle de manière ajustée
- Capacité à utiliser la force du témoignage
- Capacité à diffuser les connaissances du savoir expérientiel en s'appuyant aussi des expériences de ses pairs
- Animation de groupe
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à poser un cadre et à prendre du recul

#### - **Savoir-être** :

- Posture de pair-aidance (non-jugement, authenticité, espoir)
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Capacité réflexive sur son parcours et ses limites
- Fiabilité et sens des responsabilités

*Cette fiche de poste pourra faire l'objet d'une ré-évaluation en fonction de l'évolution du métier et du projet de pôle et d'établissement*

**Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à :**

- [drh@bonsauveuralby.fr](mailto:drh@bonsauveuralby.fr)
- En copie : [dupaquieri@bonsauveuralby.fr](mailto:dupaquieri@bonsauveuralby.fr)
- En copie : [shitaloug@bonsauveuralby.fr](mailto:shitaloug@bonsauveuralby.fr)
- En copie : [mSP@ghtpsypsy-npdc.fr](mailto:mSP@ghtpsypsy-npdc.fr)